

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2021**

### **OPPOSITION AU TRANSFERT DE POLICE DITE « SPECIALE » A LA CCM**

Suite au renouvellement du conseil communautaire, un nouvel arrêté d'opposition au transfert de police dite spéciale à la CCM doit être pris.

Le Maire rappelle que l'opposition s'applique pour l'assainissement non collectif, les gens du voyage, et les procédures de péril et des édifices menaçant ruine.

Le Conseil Municipal prend acte s'agissant d'un arrêté du Maire.

### **PLAN DE RELANCE DE L'ETAT : VOLET « RENOUVELLEMENT FORESTIER »**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'inscrire la Commune au plan de relance qui permettra la plantation de 480 plants, dépense subventionnée à 60 % (travaux estimés à 8.000 €).

Par ailleurs, l'ONF propose au Conseil Municipal d'intégrer 2 parcelles à la soumission au régime forestier existant pour une superficie totale d'environ 15 ha.

Le Conseil Municipal émet un accord de principe à condition que ces parcelles soient libres de toute occupation ou que la soumission soit compatible avec l'usage pastoral.

### **MISE EN PLACE D'UNE AIDE COMMUNALE**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'instaurer une aide aux études préalables à l'installation d'un assainissement autonome pour les habitants des hameaux non raccordables à l'assainissement collectif.

Ce type d'étude est estimé à 648 € TTC et le Maire propose 2 taux d'intervention :

- 1 à 50 %,
- l'autre à 75 %.

Une contreproposition de prise en charge intégrale est également proposée.

Après délibération, avec 7 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal fixe à 324 € le montant de la participation en laissant aux bénéficiaires le choix du bureau d'études (obligatoirement agréé).

Cette participation sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES BLAIS**

Rappel : Le choix de l'entreprise, groupement Carron/Lionet, a été validé lors du COM du 6 juillet :

Une rencontre a eu lieu avec le Département pour rechercher des solutions de financement notamment pour la réfection du réseau d'eaux pluviales.

Une aide exceptionnelle est sollicitée compte-tenu de la circulation importante des poids lourds sur la RD.529 dont circulation dans le sens de la descente est interdit par arrêté préfectoral. Le réseau existant qui aurait pu être aménagé dans le cadre des travaux prévus est hors service.

Des pistes sont à l'étude :

- participation aux frais sur la structure/chaussée ?
- subvention de 50 % sur les aménagement de sécurité (par tranche de 80.000 € prise sur les amendes de police)
- Subvention sur le poste Eaux Pluviales à titre exceptionnel.

Une rencontre est prévue début octobre avec les entreprises, le maître d'œuvre (Alp'Etudes) et le TE38 pour les réseaux secs (enfouissement EDF, France Telecom et éclairage public).

La signature du marché interviendra avant fin octobre après le prochain Conseil Municipal prévu le 18 octobre.

Début des travaux avant fin 2021.

Financement :

- Nous attendons la (les) décision(s) concernant les subventions le poste Eaux Pluviales et Voirie pour boucler le Plan de Financement définitif
- Suite à une rencontre avec Mr Pollon Conseiller Finances des communes, la « bonne » situation financière de la commune au 31/12/2020 permet la réalisation des 2 emprunts envisagés.
- 2 établissements bancaires ont été consultés : la Caisse d'Épargne propose un taux de 1.13 % pour un emprunt remboursable en 30 ans.

### **CAFE ASSOCIATIF**

Le permis de construire, déclaré complet par l'administration au 31 août 2021, est en cours d'instruction. Délai d'instruction maximal : 5 mois.

Philippe Robert présente un avant-projet de cahier des charges pour le fonctionnement. Une commission spécifique au travail de réflexion sur la gestion du café associatif sera créée à cet effet.

Le Conseil doit valider le projet et un plan de financement prévisionnel pour bénéficier d'une subvention de 51.000 € pour l'espace coworking prévu à l'étage.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Transfert de compétence « Transports » : la compétence « Transports » est du ressort de la Région depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021

#### **Point sur les travaux et acquisitions projetées :**

- Salle polyvalente : il reste le matériel à poser et à mettre en service.

Le budget a été respecté, il reste 3.618 € HT qui permettra de compléter le matériel mis à disposition (friteuse, cafetière par exemple).

- Zone de tri aux Liorats : le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Cazier pour la plantation d'arbres aux abords des colonnes de tri. Montant de la dépense : 2.796 € TTC

- CAFES (chantier d'insertion) : le Conseil Municipal accepte le devis de 5 journées pour l'entretien de la station d'épuration, d'élagage et d'entretien des renvois d'eau sur la route forestière. Montant de la dépense : 3.335 €

- Achat de matériel d'entretien professionnel : le Conseil Municipal valide l'achat de matériel pour l'entretien de la salle polyvalente qui servira aussi pour l'ensemble des bâtiments communaux. Coût de la dépense : aspirateur robot : 1.900 € TTC, auto laveuse sans fil : 5.786 € TTC

- Épareuse : la décision sera prise lors de la préparation du budget 2022.

#### **Demande du Sou des Ecoles**

Le Sou des Ecoles sollicite une subvention exceptionnelle de 384 € nécessaire au bouclage des besoins pour la classe Péniche (5 jours). Accord unanime du Conseil Municipal.

## **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Le Conseil Municipal accepte les virements de crédits à réaliser au budget 2021 pour réajuster les comptes et intégrer les nouvelles dépenses.

## **INFOS DIVERSES**

Demande d'un agriculteur : pour faciliter l'exploitation agricole d'une parcelle communale aux Liorats, le Conseil Municipal accepte que l'agriculteur prenne à sa charge la réalisation des travaux nécessaires et que la Mairie finance les matériaux.

Ecole : bilan de la rentrée scolaire globalement positif. Un cas de Covid a entraîné la fermeture d'une classe cinq jours.

Motos : de nouvelles plaintes affluent auprès du Maire pour des incivilités et des nuisances sonores à répétition. Une rencontre est prévue avec la brigade de gendarmerie de La Mure.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30.  
Prochain CM : 18/10/2021 0 20 H